

70

JUIN 2014  
LE MAGAZINE DU SYGÉ

# L'eau



DOSSIER  
**L'YERRES**  
La vie et rien d'autre





TRÈS BONNE

**À LA LOUPE** | 4 | **DOSSIER** | 7 | **PORTRAIT** | 20 |  
 RENOUELEMENT  
 DU COMITÉ SYNDICAL  
 L'YERRES :  
 LA VIE ET RIEN D'AUTRE  
 GUSTAVE CAILLEBOTTE

BONNE

Avril 2014

**ACTUALITÉS** | 6 | **TOUTE  
 UNE HISTOIRE !** | 21 |  
 FESTIVAL  
 DE L'OH ! 2014  
 UN INGÉNIEUR  
 BIEN TRANQUILLE  
 TOUJOURS PLUS  
 D'INVESTISSEMENTS  
 POUR VOTRE  
 ENVIRONNEMENT

MOYENNE

**AUTOUR DE L'EAU** | 22 |

MÉDIOCRE

Aucun

Paramètre perturbateur

45,8 mm

pluviométrie  
à Montgeron

Conséquence des faibles précipitations survenues au début du printemps, le niveau de l'Yerres a fortement diminué en mars pour atteindre des seuils exceptionnellement bas pour la saison.

Le mois d'avril a vu de fortes pluies s'abattre sur la région, ce qui a permis à la rivière de retrouver des hauteurs habituelles. Tous les paramètres physico-chimiques mesurés sont « au vert », indiquant une très bonne qualité des eaux, notamment concernant le taux d'oxygène mesuré dans la rivière.

Les paramètres de qualité de la rivière sont déterminés suivant 4 critères : l'oxygène dissous dans l'eau, le pH, la température et enfin l'ion d'ammonium qui indique la présence d'eaux usées dans le cours d'eau.

**CÔTÉ PRATIQUE** | 17 | **L'EAU & VOUS** | 23 |  
 RESPECTER  
 L'ENVIRONNEMENT,  
 C'EST CONNAÎTRE SES  
 DROITS ET SES DEVOIRS !  
 VOTRE AVIS  
 NOUS INTÉRESSE !

**LE COIN NATURE** | 18 |  
 LES CHIROPTÈRES  
 DE L'YERRES

**AMONT-AVAL** | 19 |  
 LES MOULINS À EAU

# Une nouvelle gouvernance au service de l'eau

**Suite aux récentes élections municipales, la composition du Comité Syndical du SyAGE s'est trouvée modifiée.**

En dépit de cela, ce comité, réuni le 2 juin pour sa première session d'installation, a décidé de me reconduire au poste de Président de notre Syndicat mixte.

J'en suis honoré et heureux.

Honoré car c'est un privilège que de recevoir ainsi la confiance de tant de femmes et d'hommes, délégués de vos communes, qui ne sont animés que par le sens de l'intérêt général et savent oublier leurs différentes sensibilités politique pour inventer ensemble les réponses qu'exige la préservation de la ressource en eau.

Heureux, car c'est toujours un plaisir que de participer, au sein du SyAGE, aux projets à réaliser et aux combats à mener pour atteindre les vastes objectifs qui sont les siens : bon état des eaux, prévention des inondations pluviales et fluviales, gestion raisonnée et intégrée des eaux usées et des eaux pluviales...

Aussi, si le SyAGE a une histoire, un bilan, des réalisations dont il peut être fier, il a surtout un avenir. Plus que jamais, le SyAGE doit continuer d'incarner les principes qui ont toujours régi son action : la solidarité intercommunale et la mutualisation des moyens de tous au service de tous ; une gestion intégrée de l'eau à l'échelle d'un bassin versant ; une intercommunalité centrée sur l'intérêt général plutôt que sur les conflits partisans.

Comme il est dit dans ce numéro, qui lui est largement consacré, l'Yerres est une rivière vivante, donc fragile. C'est notre devoir et notre mission, que nous acceptons de grand cœur, que de protéger et de préserver cette vie ■

**Alain CHAMBARD**  
Président du SyAGE



“ Le SyAGE a une histoire et surtout un avenir ”

## L'eau

Journal d'information édité par le SyAGE / N°70 – JUIN 2014

**Siège du Syndicat** 17, rue Gustave Eiffel 91230 Montgeron  
01 69 83 72 00 Fax : 01 69 40 09 29 www.syage.org

**Directeur de la publication** Alain Chambard

**Rédacteur en chef** Jean-Baptiste Ferrero

**Rédaction** (Direction de la Communication)

Nadine Bellon, Guénolé Boillot, Christian Feuillat

**Conception et réalisation** BUIIDOZER 01 49 82 78 51

**Photographies** Fotolia / SyAGE sauf mentions contraires / couverture : C. Feuillat

N° ISSN : 2268-2716 – Impression Imaye Graphic

Dépôt légal à parution

Le magazine l'Eau est imprimé sur papier recyclé à 103 000 exemplaires



# RENOUVELLEMENT DU COMITÉ SYNDICAL

Vos nouveaux élus au service  
de l'eau et de l'environnement

**Le SyAGE !  
Mais que veut dire cet  
intitulé ? Nous allons  
vous donner quelques  
explications. Fondé  
en 1952, le Syndicat  
a fait l'objet de plusieurs  
modifications statutaires.  
La dernière étant  
sa transformation en  
syndicat mixte en 2011.**

**QU'EST-CE QU'UN  
SYNDICAT MIXTE FERMÉ ?**  
Le SyAGE est une collectivité  
locale de type intercommunal  
c'est à dire qu'il est composé à  
la fois de communes mais éga-  
lement de collectivités adhé-  
rentes tels les groupements de  
communes. De 9 communes à  
sa création, il est aujourd'hui  
composé de 85 communes et  
19 groupements sur 3 départe-  
ments (Essonne, Val-de-Marne  
et Seine-et-Marne) pour un total  
de plus de 400 000 habitants.

## QUEL EST SON OBJET ?

Ces communes et groupements  
se sont réunis afin de mutualiser  
leurs moyens et engager des inves-  
tisements qu'ils n'auraient pu réa-  
liser séparément. Le SyAGE exerce  
3 grandes compétences (assainis-  
sement, gestion des eaux et mise  
en œuvre du SAGE de l'Yerres) qui  
lui ont été déléguées par les com-  
munes adhérentes.

## QUEL EST SON FONCTIONNEMENT ?

Cette année suite aux élections de  
mars dernier, le Comité Syndical  
doit être renouvelé. Le mandat des  
délégués désignés par les conseils  
municipaux débute à la séance  
d'installation de l'assemblée délibé-

rante du SyAGE et expire lors de la  
séance du renouvellement général  
des conseils municipaux. Actuelle-  
ment le Comité Syndical du SyAGE  
compte 122 délégués titulaires. Le  
comité élit parmi ses membres ti-  
tulaires, les membres du Bureau  
composé du Président, de Vice-Pré-  
sidents (en charge de différents do-  
maines de compétence), d'un secré-  
taire et de 8 assesseurs.

## À QUOI SERVENT LE BUREAU ET LE COMITÉ ?

Le code général des collectivités ter-  
ritoriales permet au Comité Syn-  
dical de déléguer certaines de ses  
attributions au Bureau Syndical,  
ceci pour tenir compte du nombre

de décisions à prendre par le Syn-  
dical et ainsi garantir une bonne  
continuité de l'activité du SyAGE  
dans les domaines tributaires de  
délais parfois très courts. Le bureau  
se réunit mensuellement.

## Chaque commune est représentée au sein des différentes instances

Le Comité Syndical délibère, entre  
autres sur les statuts et le fonction-  
nement du Syndicat, sur le vote  
du budget, l'institution et la fixa-  
tion de tarifs et de taux, sur toutes  
les dispositions à caractère bud-  
gétaire, sur les adhésions, les dé-  
légués de gestion d'un service  
public et plus généralement sur  
les orientations en matière d'amé-  
nagement de l'espace communau-  
taire. Le Comité Syndical à l'obli-

gation de se réunir au moins une  
fois par trimestre. Il existe d'autres  
instances internes de travail...

## POUR QUE CHAQUE COMMUNE SOIT ASSOCIÉE AUX MISSIONS DU SYNDICAT

Les membres du Comité Syndical  
sont répartis en diverses commis-  
sions internes de travail. La Com-  
mission Finances-Travaux : elle  
traite de tous les travaux engagés  
sur les communes adhérentes, des  
dépenses y afférents ainsi que de  
toutes les recettes du Syndicat. La  
commission d'appels d'offres et le  
jury de concours sont les instances  
chargées d'examiner les dossiers  
des entreprises dans le cadre des  
marchés publics ainsi que d'at-  
tribuer ces marchés. La commis-  
sion « mise en œuvre du Sage de  
l'Yerres » est chargée d'étudier  
les questions relatives à la mise  
en œuvre du Sage et à conserver  
un lien de travail efficace avec la  
Commission Locale de l'Eau. Ses  
membres sont au nombre de 15  
dont le Président du SyAGE et le  
Président de la CLE. La Commis-  
sion Consultative des Services

Publics locaux  
(CCSPL) est une  
commission  
obligatoire.  
Elle permet  
d'associer les  
citoyens à la  
gestion du service  
public assuré  
par le SyAGE,  
notamment sur  
le prix de l'eau,  
les redevances  
et subventions.  
Elle a pour  
objectif d'initier  
un dialogue  
entre les services  
du Syndicat  
et les usagers.  
Cette commission  
est composée  
d'élus du SyAGE  
et de représentants  
d'associations d'usagers ■

## NOUVELLE GOUVERNANCE DU SyAGE

**Président**  
Alain Chambard / VILLECRESNES

**Vice-Présidents**  
Laurent BÉTEILLE / BRUNOY  
Serge POINSOT / VIGNEUX-SUR-SEINE  
Christian MORESTIN /  
SYNDICAT DE LA MARSANGE  
Georges URLACHER / PÉRIGNY-SUR-YERRES  
Daniel HENRY / VILLENEUVE-SAINT-GEORGES  
Philippe CHARPENTIER / LIMOGES-FOURCHES  
Jean-Marc JUBAULT / VARENNES-JARCY  
Didier GONZALES / VILLENEUVE-LE-ROI  
Monique LEVIEUX / DRAVEL  
Joël CHAUVIN / HAUTEFEUILLE  
Jacques LOCHON / VILLECRESNES  
Marc NUSBAUM / QUINCY-SOUS-SÉNART  
Sylvie GERINTE / MAROLLES-EN-BRIE  
Guy USSEGLIO-VIRETTA /  
GRETZ-ARMAINVILLIERS  
Romain COLAS / BOUSSY-ST-ANTOINE

**Membres  
du Bureau Syndical**  
**Secrétaire**  
Olivier BARNAY / MANDRES-LES-ROSES  
**Assesseurs**  
Patrick RATTER / VALENTON  
Jean-Luc POUJET / SANTENY  
Gilles GROSLEVIN / SOLERS  
André BOUCHER / FONTENAY-TRESIGNY  
Nicolas GUILLEN / OZOUER-LE-VOULGIS  
Jean-Claude MARTINEZ / FAVIÈRES-EN-BRIE  
Patric BRETHOUS / CROSNE  
Gérard BAILLY / LIVERDY-EN-BRIE



Si vous souhaitez  
plus d'informations  
sur le Syndicat  
et son fonctionnement,  
consulter notre site  
en flashant ce QR code



Une 14<sup>e</sup> édition placée sous le signe des « plaisirs de l'eau »

Comme chaque année, le SyAGE a répondu présent à l'invitation du Conseil Général du Val-de-Marne pour participer à cette traditionnelle manifestation au bord de l'eau. C'est ainsi que les 28 et 29 juin prochains, le Syndicat sera présent à la cascade de Périgny-sur-Yerres, l'une des nombreuses escales du festival.

## FESTIVAL DE L'OH ! 2014

De Villeneuve-Saint-Georges à Paris, en passant par Orly, Choisy-le-Roi, Vitry-sur-Seine, Alfortville, Ivry-sur-Seine et Périgny-sur-Yerres, le festival de l'Oh ! célébrera la Seine et les plaisirs de l'eau. En bateau ou en suivant les berges, vous pourrez sillonner le Val-de-Marne en faisant halte d'escale en escale. Au menu, une programmation les « pieds dans l'eau » vous attend avec des spectacles surprenants et décalés, des visites guidées autour de l'eau, des croisières fluviales, des initiations aux sports nautiques le long des rives, ainsi que deux événements inédits : le championnat du monde de

ricochets fluorescents et un grand bal populaire le samedi soir. Et toujours des perles rares à ne pas manquer, comme un concert dans l'eau en do nageur, la possibilité d'écouter la Seine avec des instruments improbables comme les Fleurlianes aux grandes oreilles, et des péniches marchandes investies par des compagnies artistiques.

Le SyAGE vous donne rendez-vous à Périgny pour ce week-end de festivités, très populaire et apprécié de nos concitoyens.

Si vous souhaitez obtenir plus de précisions : [festival-oh.valdemarne.fr](http://festival-oh.valdemarne.fr)



### Travaux du SyAGE

Depuis le début de l'année le Syndicat a entrepris plusieurs chantiers sur les communes adhérentes. Actuellement des travaux sont en cours et d'autres débutent, retrouvez toute l'actualité des opérations d'assainissement et d'eaux pluviales réalisées par le syndicat.

**YERRES**  
CRÉATION D'UN BASSIN DE STOCKAGE D'EAUX PLUVIALES DE 2 200 M<sup>3</sup> quartier de la gare rue de Concy

COÛT DES TRAVAUX  
2 606 000 euros TTC

## TOUJOURS PLUS D'INVESTISSEMENTS POUR VOTRE ENVIRONNEMENT



**DRAVEIL**  
RÉHABILITATION ET REDIMENSIONNEMENT DES RÉSEAUX EAUX PLUVIALES ET DE DEVOIEMENT rue des sources  
COÛT DES TRAVAUX  
594 000 euros TTC

**RÉHABILITATION SANS TRANCHÉES DE RÉSEAUX EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES** rue Pierre Brossolette  
COÛT DES TRAVAUX  
739 000 euros TTC

**BRUNOY**  
RÉALISATION D'UN BASSIN DE STOCKAGE DE 600 M<sup>3</sup> ET MISE EN PLACE DE RÉSEAUX D'INTERCEPTION avenue de la Petite Pyramide

COÛT DES TRAVAUX  
1 457 000 euros TTC

**BOUSSY SAINT-ANTOINE**  
REDIMENSIONNEMENT D'UN COLLECTEUR EAUX PLUVIALES rue de la Justice

COÛT DES TRAVAUX  
205 000 euros TTC

« Vous arrivez devant la nature avec des théories, la nature flanque tout par terre. »

Pierre-Auguste Renoir

## L'YERRES LA VIE ET RIEN D'AUTRE

L'être humain peut avoir une légère tendance à « chosifier » son environnement. Tel un enfant un peu capricieux, il imagine parfois que tout ce qui l'entoure n'a d'autre fin que de servir à son bon plaisir, comme si l'univers entier n'était qu'un immense coffre à jouet. Il serait bien temps pour lui de grandir et d'accepter qu'il n'est qu'un acteur parmi d'autres d'un environnement complexe et fragile

que ses caprices et sa légèreté ont sérieusement mis à mal. Ainsi, si nous voulons pouvoir continuer à vivre dans cette si jolie vallée, nous faut-il comprendre que la rivière que nous avons baptisée l'Yerres n'est pas seulement un objet d'agrément pour nos promenades, nos pique-niques ou nos parties de pêche, mais une entité d'une grande complexité, et dont la vie propre doit être protégée et préservée.





Notre rivière n'est pas aussi simple que l'on pourrait croire. Elle constitue un système complexe que l'on ne peut appréhender avec des idées réductrices.

## LA VIE ET RIEN D'AUTRE... L'YERRES

Une rivière, ce n'est pas simplement de l'eau qui coule d'un point haut jusqu'à un point bas, ce n'est pas non plus un simple décor agreste venant agréablement décorer notre ville ou notre jardin. C'est avant tout un système complexe qui doit être analysé ou déchiffré suivant de multiples points de vue : biologique, hydrologique, économique, etc.

Une rivière est vivante, c'est sa principale caractéristique. Cela signifie qu'elle est un système ou-

**Un système ouvert, en interaction permanente avec son environnement**

vert, en interaction permanente avec son environnement et sujette à des changements permanents. Que cela nous plaise ou non, une rivière n'est pas un canal, une chose domestiquée, rec-

tiligne, tracée au cordeau et qui n'aurait d'autre vocation que de satisfaire nos besoins en matière de transport, d'irrigation, de promenade ou de distraction. Une rivière est vivante et la vie est un équilibre dynamique, un perpétuel compromis entre le changement et la stabilité ; cette vitalité doit être comprise, acceptée et protégée dans toutes ses manifestations.

### LA VIE C'EST LA DIVERSITÉ : LA BIODIVERSITÉ

Bien évidemment, la manifestation la plus évidente de cette vitalité de la rivière, est sa richesse biologique, la diversité de sa faune et de sa flore. Mais cette biodiversité est très loin d'être acquise et

nécessite des soins constants. Les diverses formes de pollution (voir *l'Eau* n°69), l'asphyxie de secteurs trop stagnants, l'introduction d'espèces invasives sont autant de facteurs mettant en péril la perpétuation de la vie dans notre rivière. Et si l'on ne veut pas que cette eau qui s'écoule ne devienne une eau morte, nous devons prendre rapidement des mesures énergiques et innovantes notamment en rendant, autant que faire se peut, sa naturalité à la rivière. Comme tout organisme vivant, la rivière a sa propre respiration que l'on appelle le régime de la rivière. Ce régime décrit le cycle qui l'amène de l'étiage (la période des basses eaux) à la période de crue (le moment de l'année où les eaux sont les plus hautes). Cette « respiration » est

un facteur essentiel de la vie de la rivière mais également des biotopes qui l'entourent. Lié pour une large part aux précipitations et au climat régnant sur le bassin versant, ce régime de la rivière, s'il peut éventuellement être régulé pour le rendre compatible avec les activités humaines, ne doit pas être modifié trop profondément.

### PRÉSERVER LA VIE DE LA RIVIÈRE

La prise de conscience, par l'homme, de la nécessité de protéger l'environnement – condition de sa propre survie – a conduit les états et l'Europe à adopter des

règlementations visant à rétablir ou préserver la naturalité des écosystèmes. Localement, ce sera aux collectivités telles que le SyAGE d'assurer ces missions en veillant à lutter contre les pollutions, en entretenant la rivière et en prenant les mesures qui favoriseront la libre circulation des espèces vivantes et des sédiments. Mais la vie de la rivière est depuis si longtemps et si intimement liée à la vie des hommes qui ont choisi de s'établir sur ses rives, qu'il est inconcevable d'en faire abstraction. Aussi est-il essentiel – et le SyAGE y veillera – que tous ces projets de renaturation intègrent,

dans leur élaboration, les usages et les éléments de patrimoine que l'homme y a associés.

### L'IMPORTANCE D'UNE VISION INTÉGRÉE

Rien de durable ne pourra s'accomplir en matière d'environnement tant que s'opposeront les adeptes de ces deux visions idéologiquement incompatibles : ceux pour qui la Nature est une source de désordre qu'il faut à tout prix domestiquer d'une part, et ceux qui fantasment un improbable paradis naturaliste paré de toutes les vertus. C'est donc un véritable atout que l'existence d'une struc-

ture comme le SyAGE qui, à l'échelle d'un bassin versant, peut mener une gestion intégrée et regrouper des compétences variées afin de mener ses projets en prenant en compte les différentes réalités qui composent la vie de la rivière : la biologie, l'hydrologie et les activités humaines ■

# UNE RIVIÈRE VIVANTE



**COURRIER DES LECTEURS**

Le SyAGE reçoit du courrier de la part des habitants du bassin versant de l'Yerres. L'ensemble du personnel s'efforce de satisfaire toutes les demandes, mêmes les plus farfelues...

Salut,

J'ai un poisson vert olive de 3 cm avec un dos pointu et des flancs argentés. Internet m'a dit que c'était une épinochette. Je l'ai donc appelé Épine, et l'ai mis dans un aquarium. Au début, il ne bronchait pas, mais son vert a vite tourné pâle. Je suis inquiet, donc je vous écris.

J'aimerais le relâcher là où il aura une bonne eau et à manger. Pourriez-vous me dire l'endroit idéal ?

Merci beaucoup.

Théo

**Bonjour Théo,**

Comme toi, nous prenons à cœur le bien-être d'Épine. Voici quelques conseils afin de garantir une longue vie à ton ami.

L'épinochette se nourrit d'invertébrés de fonds, dont regorge la rivière. Au dernier recensement, nous avons compté 39 épinochettes dans l'Yerres, près du Moulin du Breuil, à Varennes-Jarcy. L'eau y est plus oxygénée car l'Yerres est près de sa source. Relâche Épine là-bas, il s'y sentira très bien.

Amicalement,  
Le SyAGE

P.S. : souviens-toi bien que toutes les espèces de poissons ne vont pas dans les mêmes rivières. C'est pourquoi l'avis d'un spécialiste te sera toujours nécessaire.

## LA RIVIÈRE EST HABITÉE BIODIVERSITÉ : À LA RENCONTRE DE LA VIE

Parlez de biodiversité dans une soirée mondaine et les gens vous riront au nez. On vous dira que le mot a été inventé pour les écolos par les écolos. Mais, détrompez-vous, contrairement à l'image qu'il véhicule dans certains milieux, ce mot est lourd de significations. Et si vous vous y intéressez de plus près, il vous donnera accès à un monde entièrement nouveau.

Le dictionnaire définit la biodiversité comme la diversité des espèces vivantes et de leur caractère génétique. Elle s'apprécie en effectuant le recensement des différentes espèces peuplant la surface du globe dans l'espace et dans le temps, et en prenant en compte les différents niveaux d'organisation au sein des espèces et entre chacune d'elles.

**UNE INITIATIVE MONDIALE...**

La conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro les 13 et 14 juin 1992 a défini la diversité comme un des enjeux majeurs du développement durable. À cette occasion, une Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a été adoptée. Cette convention engage les pays

signataires sur trois buts principaux : la conservation durable de la biodiversité ; l'utilisation durable de ses éléments ainsi que le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

### « l'Yerres et ses zones humides ne font qu'un, préservons-les ensemble »

**Sophie Guégan,**  
responsable du Pôle SAGE  
et animatrice de la CLE

À partir des travaux préparatoires au Sommet de Rio et officiellement introduit par la loi du 3 août 2009 dite « Grenelle 1 », l'Union Européenne ainsi que tous ses états

membres ont mis en place des réseaux connectés entre les réservoirs écologiques, favorisant la libre circulation des espèces : les trames vertes. La loi dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 complète, applique et territorialise l'ensemble des mesures prises l'année précédente. À cette occasion, le concept de trame verte et bleue a été créé à partir de celui évoqué lors du Sommet de Rio.

**...AU SERVICE DE CHAQUE ESPÈCE**

À l'échelle du bassin versant de l'Yerres, la trame verte et bleue s'illustre, par exemple, par la création et la renaturation de plusieurs zones humides. Ces dernières sont de véritables espaces de transitions entre la terre et l'eau. Au carrefour des écosystèmes terrestres et aquatiques, ces espaces sont de véritables foyers de vie favori-

sant une grande biodiversité. Les zones humides, par exemple, ont la faveur des batraciens qui y accomplissent l'intégralité de leur cycle biologique (reproduction, alimentation, refuge, hibernage) en toute sérénité ■

flashez ce QR CODE pour aller à la découverte de la biodiversité de l'Yerres

**L'ÂGE D'OR EXISTE-T-IL ?**

Les vieux mythes continuent de sous-tendre et de polluer les actuels débats idéologiques sur l'environnement en les rendant passionnels et inutilement polémiques.

L'être humain a de toute éternité entretenu avec la nature, une relation ambivalente qui aurait de quoi faire sourire un psychanalyste. Les mythes fondateurs, relayés par le langage populaire, ont toujours distingué d'une part Mère Nature – puissance féconde et généreuse distribuant sa manne à l'époque, ô combien regrettée de l'Âge d'Or – et d'autre part la Marâtre Nature, génitrice dévoyée infligeant une suite incessante de plaies et de calamités à ces pauvres enfants que nous sommes. Vous croyez à l'Âge d'Or ? Alors vous serez adepte d'un naturalisme un peu béat, voire

fanatique et vous rêverez d'un impossible retour à un état de nature inatteignable et fantasmagorique. Vous voyez en la Nature un ensemble de forces hostiles ? Alors vous adhérez à une vision ultra planificatrice des choses et n'aspirez qu'à un monde domestiqué, canalisé et ordonné d'où le risque et l'imprévu auront été extirpés. Et si au lieu de choisir entre ces deux fantasmes – somme toute aussi angoissants l'un que l'autre – nous tentions plutôt de réfléchir en termes d'harmonie, d'équilibre afin que l'homme puisse occuper, au sein de son environnement, toute sa place mais rien que sa place.



Ville-d'Avray – 1865  
Jean-Baptiste Camille Corot

**MONTGERON-CROSNE**

Aménagement sur l'île des Prévôts à Crosne d'un sentier de promenade et création d'une nouvelle passerelle franchissant l'Yerres pour atteindre la commune de Montgeron. **2008 - 2009**

**MONTGERON-YERRES**

Création d'un chemin piétonnier et d'un platelage en bois au-dessus d'une zone humide le long de la plaine de Chalandray. **2008 - 2009**

**YERRES**

Le vieux pont de pierre sur le Réveillon a fait l'objet d'une vaste réhabilitation ainsi que la mare attenante située dans la propriété « Hoffman ». **2012 - 2014**

**VILLECRÉSNE**

Deux passerelles ont été renouvelées pour permettre aux promeneurs de passer d'une rive à l'autre dans ce secteur verdoyant au bord du Réveillon. **2013 - 2014**

**VILLECRÉSNE/MAROLLES-EN-BRIE**

Le long du Réveillon, de nouveaux cheminements ont été aménagés notamment à Villecresnes et plus récemment, un platelage a été installé permettant aux promeneurs de traverser, sous le pont, la RN19 afin d'atteindre Marolles-en-Brie. **2009 - 2013**

**SANTENY**

La passerelle de Gondy, située en plein centre-ville, a fait l'objet d'une importante réhabilitation. Elle permet aux promeneurs de franchir le Réveillon depuis un sentier piétonnier. **2008**



# LA RIVIÈRE, UN ESPACE DE VIE ET DE DÉTENTE

Promenades autour de l'eau

**BRUNOY**

Création de la promenade dite de « Sôulins » depuis le site des deux rivières et restauration d'anciennes passerelles datant du XIX<sup>e</sup> siècle. **2007 - 2013**

**BRUNOY**

Création d'un cheminement en rive gauche de l'Yerres, longeant la piscine municipale jusqu'au Parc Reigate & Banstead. **2013 - 2014**

**BRUNOY**

Installation d'une nouvelle passerelle enjambant l'Yerres et création d'un cheminement derrière le centre commercial Talma permettant de rejoindre l'île de Brunoy. **2013**

**BOUSSY-SAINT-ANTOINE**

Jouxtant le stade du Gord, une passerelle permet dorénavant de traverser la rivière pour cheminer en rive droite depuis la forêt de Sénart toute proche. **2013**



Les berges de l'Yerres et du Réveillon sont aussi le lieu où se retrouvent les promeneurs et les amoureux de la nature. Débutée en 1997, la Liaison Verte vise à aménager les berges en une vaste promenade de près de 40 km tout en respectant le cadre naturel de la vallée. La saison estivale arrivant, les balades au bord de l'eau et les moments de détente font le bonheur de bon nombre d'habitants. Retrouvez parmi toutes les opérations menées par le SyAGE, les 10 principales réalisations achevées ces dernières années le long de ses berges.

Flashez ce QR code pour découvrir l'ensemble des promenades aménagées dans le cadre de la Liaison Verte





## L'YERRES ET SES MOULINS ET VOUS

Descendre l'Yerres, c'est remonter l'histoire. Voyez plutôt. Prêt à descendre le cours de l'Yerres à pieds, vous n'avez pas oublié d'emporter avec vous *L'Yerres et ses moulins*. La bibliothécaire vous l'avait conseillé pour en découvrir un peu plus sur la région. D'habitude, vous considérez qu'un superbe paysage vivifie bien plus l'esprit que quelques lignes grattées sur du papier, mais vous vous êtes finalement laissé tenter. C'est parti ! Premier arrêt : le moulin de Soignolles-en-Brie, une bâtisse faite de grès, silencieuse et imposante. Tandis que vous ouvrez le livre, ses premières lignes vous font revenir au XIII<sup>e</sup> siècle...

**Une chronique du livre de Philippe Curtat**

Devant vous, la cour du Moulin s'agite. Des charrettes de froment s'ébranlent vers la sortie, d'autres pénètrent dans l'enceinte pour y déposer fromages et chapons. Au milieu, un homme ventru donne les instructions qui permettent à ce manège de tourner. Vous vous approchez pour lui demander son nom. Et il vous répond d'une voix tonitruante : « Je suis Saint-Martin-Saint-Sébastien, j'ai payé le cens au seigneur de Soignolles pour ce moulin. Il me rapporte 1000 livres par mois ! » Et les autres moulins vous offriront des spectacles semblables, pour peu que vous ayez les yeux grands ouverts sur les lignes de leur histoire... ■

# LA RIVIÈRE EST VIVANTE ! LA FUREUR

Dans toutes les salles de classe du bassin versant de l'Yerres, on entend cette maxime : « heureux est l'étudiant qui, comme la rivière, suit son cours sans quitter son lit ». Mais dès lors qu'on leur demande « hé, toi qui fais le malin, viens expliquer cette phrase au tableau ! », tout d'un coup, il n'y a plus personne. Cet article s'adresse à toi, cher écolier, la prochaine fois que tu t'aviseras de faire de bons mots sans connaître leur signification.

**Un peu d'attention je vous prie. Reprenons. En hydrologie, le lit est l'espace occupé par un cours d'eau de manière permanente ou temporaire. Il y a deux sortes de lit : le lit majeur et le lit mineur.**

Le lit mineur est l'endroit où l'eau s'écoule avant son débordement. Il peut être occupé de manière permanente, ou saisonnière, notamment en cas de sécheresse. Le lit majeur, quant à lui, est aussi appelé « plaine d'inondation ». Il définit la partie adjacente au chenal d'écoulement d'un cours d'eau, qui n'est inondée qu'en cas de crue. Brunetto Latini, encyclopédiste

médiéval, a utilisé pour la première fois le terme lit pour désigner l'espace utilisé par un cours d'eau : « la rivière semble dormir, mais il lui arrive de sortir de son lit » (*Les livres du trésor*, 1265).

### LA RIVIÈRE AU FIL DES SAISONS

La rivière alterne entre des périodes d'étiage et de crue. L'étiage correspond statistiquement à la période de l'année où le niveau de l'eau est le plus bas. Pour l'Yerres, elle s'étend de juillet à septembre. La crue, au contraire, est définie par l'accroissement de l'écoulement d'un cours d'eau provoquant le débordement

# DE L'EAU

du lit mineur. Pour l'Yerres, elle se situe d'octobre à avril. Il y a inondation quand l'eau débordant de la rivière va au-delà du lit majeur.

## la crue est un phénomène naturel de la rivière

Si elle reste en-deçà, on considère cela comme une crue, qui est – je vous le rappelle pour ceux qui dorment au fond – un phénomène naturel de la rivière. On trouve autour

de l'Yerres de nombreuses plaines d'expansions de crues. Citons, par exemple, la plaine du Grand Réage, à Varennes-Jarcy. Pâturée par les chevaux et les bovins en période d'étiage, celle-ci devient un repère pour les brochets cherchant à se reproduire pendant une crue. On l'appelle alors une frayère. Ainsi la rivière est vivante et changeante. Et nous devons apprendre à composer avec son caractère, car elle ne se soumettra jamais complètement à notre bon vouloir. Comme disait Francis Bacon, le père de la philosophie expérimentale : « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant » ■



M<sup>me</sup> Marier, riveraine de l'Yerres, nous raconte l'inondation de 1978

## QUI L'ÊT CRUE ?

**Où étiez-vous et que faisiez-vous quand l'inondation a frappé ?**

J'habitais le parc des Thibaudières, à Boussy-Saint-Antoine, au 4<sup>e</sup> étage d'un immeuble du bas du parc. Je suis rentrée de Paris où je travaillais le soir. L'eau avait commencé à monter. Les rez-de-chaussée avaient été évacués, les meubles mis en sécurité et il n'y avait plus de lumière. J'avais un Berger Allemand qui ne comprenait pas pourquoi il ne pouvait pas sortir... Et ce n'est qu'au bout de 2 jours que la malheureuse bête a consenti à faire pipi sur le balcon !

**Comment la crue s'est-elle déroulée ?**

Les pompiers étaient tout le temps sur place. Ils donnaient des conseils aux habitants en assurant les liaisons en barque. L'eau est montée à environ un mètre. Cela a duré quatre à cinq jours avant qu'elle ne commence à redescendre. Pendant ce temps, il n'y avait ni électricité, ni chauffage. L'eau s'est finalement retirée, laissant derrière elle beaucoup de boue, une odeur de vase prononcée et des appartements en rez-de-chaussée



dévastés. Les gens se sont « adaptés » et remis de la situation en craignant, au printemps suivant, d'avoir à subir une nouvelle crue ■

# RESPECTER L'ENVIRONNEMENT, C'EST CONNAÎTRE SES DROITS ET SES DEVOIRS !

L'Yerres et ses affluents sont des cours d'eau non domaniaux : c'est-à-dire que le lit de la rivière appartient aux propriétaires riverains. Par contre, l'eau n'appartient à personne et son usage est commun à tous : elle fait partie du patrimoine commun de la nation.

## HABITER PRÈS D'UNE RIVIÈRE CONFÈRE CERTAINS DROITS...

Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'entre eux a la propriété de la moitié du lit. Vous êtes dans ce cas ? Vous avez des droits...

### Le droit d'usage

Vous pouvez vous servir de l'eau courante à son passage sans en modifier le cours ordinaire et sans en altérer la qualité. Vous pouvez l'utiliser à des fins domestiques, agricoles ou industrielles, sous réserve du respect de la réglementation en vigueur. L'usage de l'eau peut être limité ou interdit par le Préfet pour des motifs liés à l'approvisionnement en eau (exemple : en cas de sécheresse). À partir d'une certaine quantité, les prélèvements sont soumis à une déclaration ou une autorisation au titre de la police de l'eau.

### Le droit d'extraction

Chaque riverain a le droit de prendre dans la partie du lit qui lui appartient tous les produits naturels et d'en extraire de la vase, du sable et des pierres à la condition de ne pas modifier le régime des eaux et d'en exécuter le curage. Ce droit s'exerce dans le respect des autres réglementations (celle des installations classées en tant qu'exploitant de carrière ; celle de la pêche afin de ne pas détruire les zones de frayères par exemple).

### Le droit de pêche

Le riverain propriétaire a de son côté un droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau, sous réserve du cadre réglementaire (détention d'une carte, interdiction de pêcher certaines espèces...).

### Les droits d'eau

Les droits d'eau sont les prises d'eau sur les rivières : si vous êtes propriétaire d'installations qui utilisent la force de l'eau : moulins, usines, forges... Vous bénéficiez alors de ce droit.

## ... MAIS ENGENDRE AUSSI DES OBLIGATIONS

### L'obligation d'entretien

En tant que riverain d'un cours d'eau vous avez l'obligation de l'entretenir régulièrement, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état ou son bon potentiel écologique. Il s'agit de procéder à l'enlèvement des embâcles, débris, flottants ou non, à l'élagage ou au recépage de la végétation des rives...

### L'obligation de protection du patrimoine piscicole

Le propriétaire qui a le droit de pêche doit participer à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques. Pour cela, vous devez faire les travaux d'entretien nécessaires au maintien de la vie aquatique. *En cas de défaillance aux deux obligations précédentes, l'administration peut exécuter d'office les travaux d'entretien aux frais du propriétaire.*

### L'obligation sur un cours d'eau ou une portion de cours d'eau classé au titre de l'article L. 214-17-I du Code de l'Environnement

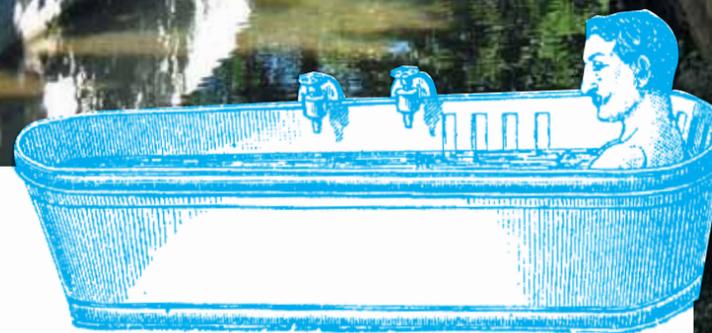
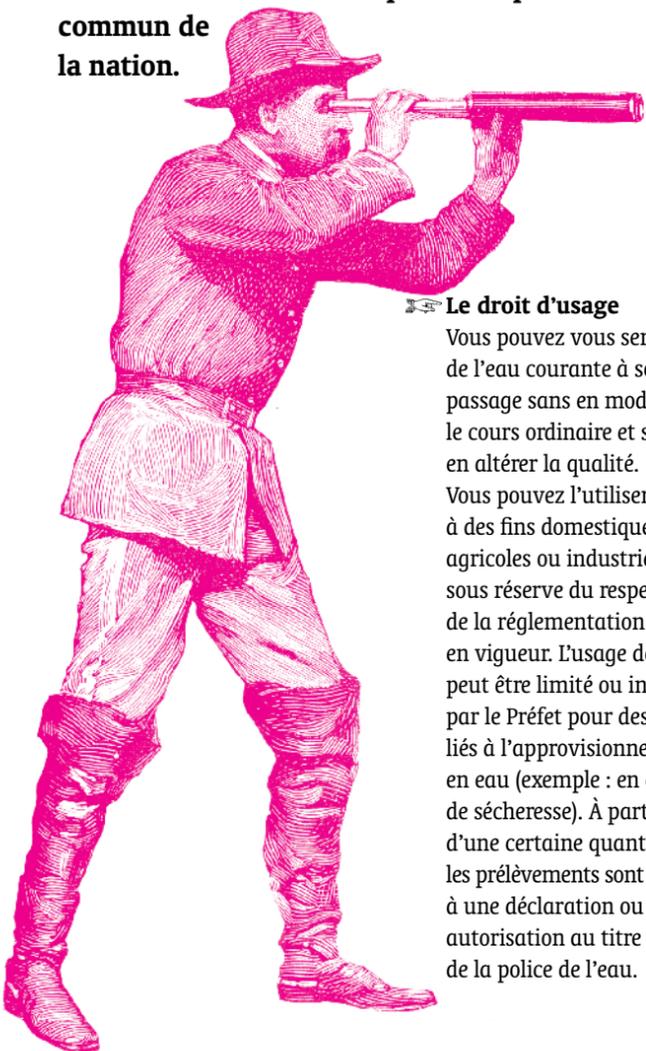
L'Yerres aval étant classé, des obligations en découlent pour les propriétaires d'ouvrages existants constituant des obstacles à la continuité écologique. Le libre écoulement des eaux doit être maintenu afin de préserver la faune de la rivière.

## POSSIBILITÉS D'INTERVENTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

En application de l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement, les collectivités territoriales et leurs groupements sont habilités à intervenir pour entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de « tous travaux, actions, ouvrages ou installations » présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre d'un SAGE s'il existe, et concernant notamment : l'entretien ou l'aménagement d'un cours d'eau, y compris ses accès, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants...

## ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

 Ces informations ne sont pas exhaustives, un guide complet des droits et devoirs des riverains des berges de l'Yerres sera prochainement édité. Vous pourrez le télécharger sur notre site [www.syage.org](http://www.syage.org)



À l'heure où nous regagnons cuisines, salons et terrasses pour reprendre nos occupations domestiques, ces dames « s'éveillent ». Bien cachés sous une écorce, dans le lierre qui recouvre le tronc d'un arbre, ou encore agrippés dans un grenier, les « chiros\* » s'agitent. La fin du jour n'étant plus qu'une question de minutes, l'heure est aux étirements...



\* Chiros, abréviation de chiroptères : signifie en grec « main-aillée »

Article rédigé par Vincent Delecour du Pôle Rivière

## LES CHIROPTÈRES DE L'YERRES

Des alliés insoupçonnés et souvent méconnus.

Encore un peu de patience, que la lumière s'atténue, et en avant, c'est parti, toute une nuit, en quête de mouches, moustiques et autres papillons nocturnes. Je vous présente... les chauves-souris. Du fait de leur mode de vie, il est souvent compliqué d'observer ces agiles mammifères volants. D'ailleurs le verbe « observer » n'est pas forcément approprié pour ces animaux que l'on se contente plutôt

de deviner ou d'écouter dans une certaine obscurité. Tout comme elles repèrent leurs proies, il nous est plus facile de les percevoir grâce à nos oreilles, en percevant leurs stridulations nocturnes. Bien présentes aux abords de l'Yerres, les chauves-souris nous débarrassent chaque nuit d'un nombre considérable de petits insectes ailés. Chaque nuit, du printemps à l'automne, Pipistrelles,

Sérotines, et Noctules capturent ainsi plusieurs centaines, plusieurs milliers d'invertébrés. À tout point de vue, cet animal est étonnant : il vit principalement la nuit, se sert de ses mains pour voler, marque une pause pour hiberner de décembre à février, et bien qu'à l'automne il se soit accouplé, la fécondation n'a lieu qu'en mai. Ainsi les femelles, regroupées en colonie, mettent

bas leur unique petit, en juin, saison des provisions à profusion. La Nature assure... Maillon quasiment « invisible » de notre patrimoine naturel, ces prédateurs jouent un rôle essentiel dans la régulation de ces petites bêtes volantes qui perturbent nos tranquilles soirées d'été. Les protéger, c'est aussi nous éviter nombre de piqûres de moustiques affamés ■

### COMMENT LE SYAGE PRÉSERVE-T-IL LES CHAUVES-SOURIS DANS NOTRE VALLÉE ? (6 ESPÈCES RECENSÉES)

➤ En préservant leurs terrains de chasse (haies champêtres, prairies non fauchées, rivières bordées d'arbres, abandon de l'utilisation des pesticides...).

➤ En maintenant leurs gîtes, où elles hibernent et se reproduisent (vieux arbres creux, arbres recouverts de lierre, cavités dans les ouvrages liés à la rivière, lavoirs, ponts...).



Moulin de Vaux-la-Reine à Combs-la-Ville.



Moulin Périssin à Crosne.

## PATRIMOINE HYDRAULIQUE DES BORDS DE L'YERRES LES MOULINS À EAU

Souvent associés aux travaux de meunerie, les moulins présents encore aujourd'hui le long de la rivière sont des édifices témoignant de la riche activité agricole qu'a autrefois connue la vallée. Différents ouvrages furent ainsi érigés à partir du X<sup>e</sup> siècle au bord de l'Yerres pour produire notamment de la farine destinée aux habitants de la région. L'énergie hydraulique produite permettait d'actionner les différents mécanismes de ces bâtiments situés au bord de l'eau.

Principalement situés dans la basse vallée de l'Yerres, les moulins connurent leurs heures de gloire au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Retrouvons deux bâtiments emblématiques de cette époque où la rivière était utilisée dans la transformation de matières premières destinées aux hommes. En Seine-et-Marne tout d'abord avec le moulin de Vaux-la-Reine situé à Combs-la-Ville. Celui-ci fut construit au pied de l'Yerres, et destiné à mouliner différents grains. René Lalique fut même propriétaire de cette bâtisse et la transforma

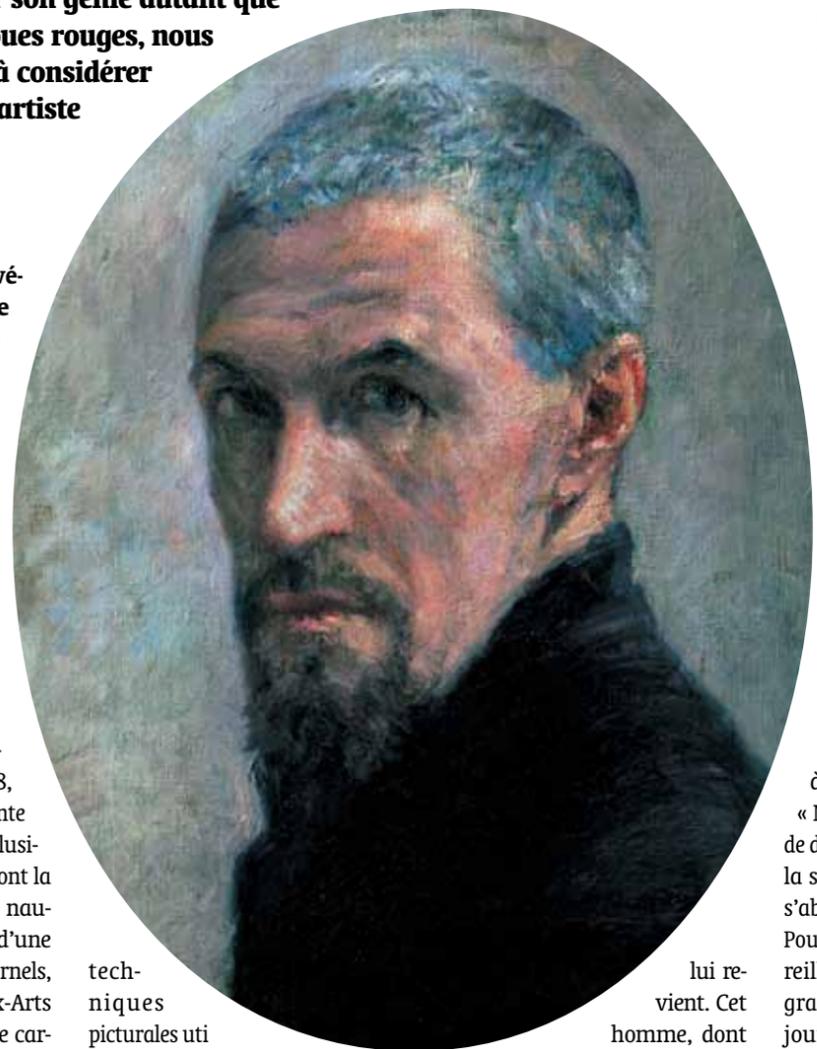
en cristallerie au début du siècle dernier. Il s'agit aujourd'hui d'une propriété privée que l'on ne peut visiter. Beaucoup plus en aval de la rivière, à Crosne, dans l'Essonne, le moulin dit « Périssin » est un ouvrage actionné grâce à une roue à eau qui permettait autrefois aux meuniers de produire quantité de farine issue des cultures céréalières voisines. Sa présence au bord de l'Yerres remonterait au XV<sup>e</sup> siècle. Il est facilement observable depuis la passerelle permettant de rejoindre l'île des Prévôts ■

## Un très grand peintre longtemps négligé **GUSTAVE CAILLEBOTTE**

**Marqués par la vision romantique de l'artiste, le cliché mille fois vu du poète ou du peintre famélique rongé par son génie autant que par la phtisie aux joues rouges, nous sommes nombreux à considérer d'un œil sceptique l'artiste bien nourri et en bonne santé.**

**Gustave Caillebotte qui vécut et peignit une partie de son œuvre à Yerres**

a incontestablement eu à pâtir d'un destin ironique qui le faisant naître artiste dans une famille riche, le condamna longtemps à être éclipsé par ses confrères qui correspondaient mieux à l'image que l'on se fait de l'artiste. Issu d'une famille de drapier ayant fait fortune en équipant les armées de Napoléon III, Gustave Caillebotte, né le 19 Août 1848, pourra, sans aucune contrainte matérielle, se consacrer exclusivement à ses passions qui sont la peinture, la philatélie et le nautisme. Héritant très tôt d'une large part des millions paternels, il quitte l'école des Beaux-Arts et se lance dans une double carrière de peintre et de mécène. Ses moyens lui permettent d'aider financièrement ses amis Pissarro ou Renoir, d'acheter les toiles de jeunes artistes ou d'organiser des expositions. Curieusement, cette activité de collectionneur et d'amatour d'art va longtemps masquer son propre travail qui est pourtant d'une très grande originalité. Tant par les sujets choisis, que par les points de vue adoptés ou les



techniques picturales utilisées, l'œuvre de Caillebotte est celle d'un grand peintre, d'un véritable artiste et pas seulement celle d'un « compagnon de route » des impressionnistes.

### **DANS MA FAMILLE ON MEURT JEUNE**

Apprécié et reconnu très tôt aux États-Unis, l'œuvre de Caillebotte devra attendre les années 70 pour retrouver en France la place qui

lui revient. Cet homme, dont les legs généreux ont permis aux impressionnistes d'entrer dans les musées nationaux, aura dû subir, pendant près d'un siècle, l'explicite purgatoire qui est le lot de certains artistes. Convaincu que dans sa famille « on mourrait jeune », et désireux que sa collection trouvât le chemin du Louvre, Gustave Caillebotte avait très tôt, en 1876, organisé sa succession et demandé à Renoir d'être



Flashez ce QR code pour entrer dans l'univers de l'exposition « Caillebotte au temps de l'impressionnisme »



son exécuteur testamentaire. Conscient que la lourde pensée académique de l'époque n'était pas prête à accepter dans les musées les œuvres de Pissarro, Degas, Cézanne ou Manet, Caillebotte espérait qu'après une vingtaine d'années, elles trouveraient enfin leur public. Pourtant, en 1894, quand après la mort de l'artiste ce legs fut devenu effectif, on put lire dans la presse de l'époque ces mots assassins à propos de cette donation : « Nous sommes dans un siècle de déchéance et d'imbécillité. C'est la société entière dont le niveau s'abaisse à vue d'œil... »

Pour que l'État ait accepté de pareilles ordures, il faut une bien grande flétrissure morale. ». Aujourd'hui, le temps a fait son œuvre et Gustave Caillebotte a retrouvé ses amis de naguère avec lesquels il partage les cimaises des plus grands musées du monde : Manet, Degas, Cézanne, Renoir. Les différences de destin, de fortune ou de rang social ont été gommées par la patine des années et il ne reste plus que les œuvres, la seule chose qui importe, au fond, quand on est un artiste ■

## UN INGÉNIEUR BIEN TRANQUILLE

Que l'on considère les billets ou les individus, les apparences sont parfois trompeuses.



**Le destin d'un homme tient parfois à peu de chose : un policier assoiffé, un verre d'eau qui tombe, roule, répand son contenu et révèle la cachette jusque-là insoupçonnée... Mais reprenons cette histoire à son commencement.**

Ceslaw Bojarski est né en Pologne en 1912 et c'est dans ce pays qu'il fera des études d'ingénieur avant de devenir officier dans l'armée polonaise. Durant la seconde guerre mondiale, il sera fait prisonnier, s'évadera et rejoindra la France et les Forces Françaises Libres où il sera réintégré dans la première division polonaise qui luttait auprès des alliés.

### **UN DESTIN CHAHUTÉ PAR LA GUERRE**

Après la guerre il s'installe, en région parisienne, épouse une française, fonde une famille et mène, dans son pavillon de Montgeron, une existence tranquille de petit inventeur sans envergure qui arpente la

France pour essayer d'écouler le fruit de son ingéniosité. Mais cette façade anodine un peu terne cache un secret. En effet, loin d'être un Professeur Tournesol un peu raté, Ceslaw Bojarski est un authentique génie criminel. Cet ingénieur incontestablement brillant et que le destin a condamné à une vie médiocre, a pris sa revanche en devenant un des plus grands faussaires de tous les temps. Sans l'aide de quiconque, sans le soutien d'aucune organisation criminelle, Bojarski, dans la cave de son pavillon de Montgeron, fabrique en une vingtaine d'années 300 millions de francs de fausse monnaie. Cas unique dans les annales, il est



seul pour fabriquer le papier, les encres, graver les plaques et imprimer les billets. Il les écoule par petites quantités à l'occasion de voyages qu'il effectue à cet effet aux quatre coins de la France.

### **UNE IMPRUDENCE FATALE**

Mais fatigué de ces va-et-vient, il va renoncer à sa prudence et fait appel à des complices pour écouler sa production. Ceux-ci, moins intelligents, moins prudents, ne vont pas tenir compte de ses conseils et se font repérer par la police qui les arrête. Dénoncé, Bojarski reçoit la visite de la police qui perquisitionne son domicile. Après des heures de fouille mi-

nutieuse, les inspecteurs trouvent un coffre contenant 72 millions de bons du trésor mais aucune trace d'un atelier clandestin. L'un des policiers, assoiffé, demande un verre d'eau qu'il fait tomber par mégarde, l'eau se répand sur le sol et disparaît dans une fissure du linoléum. Le policier s'intrigue, soulève le revêtement et découvre une trappe menant à l'atelier secret où l'on découvre les preuves accablantes de l'activité de faussaire de Bojarski. Ce dernier sera arrêté et condamné à vingt années de prison. Il sera libéré au bout de treize ans pour bonne conduite. Cette incroyable histoire inspirera le film « Le jardinier d'Argenteuil » avec Jean Gabin ■



# AUTOUR DE L'EAU



BIENTÔT

DU 1<sup>ER</sup> MAI  
AU 31 MAI

## MAI... LES PIEDS DANS L'EAU

Durant tout le mois de mai dans le département de Loire-Atlantique, les communes de La Chapelle Basse-Mer et de Saint-Julien de Concelles se sont associées pour promouvoir les bords de Loire par le biais de visites commentées, de spectacles, d'expositions et d'apéro-concert.

DU 3 AU 6 JUIN

## 93<sup>E</sup> CONGRÈS DE L'ASTEE

Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement

Le congrès 2014 de l'ASTEE s'est tenu à Orléans. Son thème cette année : l'innovation, réponse nécessaire pour faire face aux nouvelles contraintes réglementaires, économiques et sociétales dans le domaine de l'eau et de l'environnement.

JUSQU'AU  
30 DÉCEMBRE

## L'EAU SUR MARS

Exposition présentée par Eau de Paris

Venez découvrir le Pavillon de l'Eau à Paris, et embarquez-vous pour un formidable voyage dans le temps.

Destination : la planète rouge, il y a 4 milliards d'années, lorsqu'elle était recouverte d'eau. Un dispositif matériel impressionnant sera déployé pour l'exposition (dessins, photos, projections vidéos, écrans tactiles, maquettes, météorites martiennes...).

JUSQU'AU  
13 SEPTEMBRE

## LES GRANDES EAUX NOCTURNES

au Château de Versailles. À la tombée de la nuit, le Jardin Royal de Louis XIV offre un surprenant parcours visuel et sonore. Le visiteur découvre bassins et bosquets mis en eau et en lumière, en scène et en couleur.

LE SAMEDI  
21 JUIN

## LES GENS DU FLEUVE

Projection documentaire sur les habitants du fleuve Zambèze

D'un pas, franchissez la distance qui sépare le Pavillon de l'Eau, à Paris, des eaux tumultueuses du Zambèze.

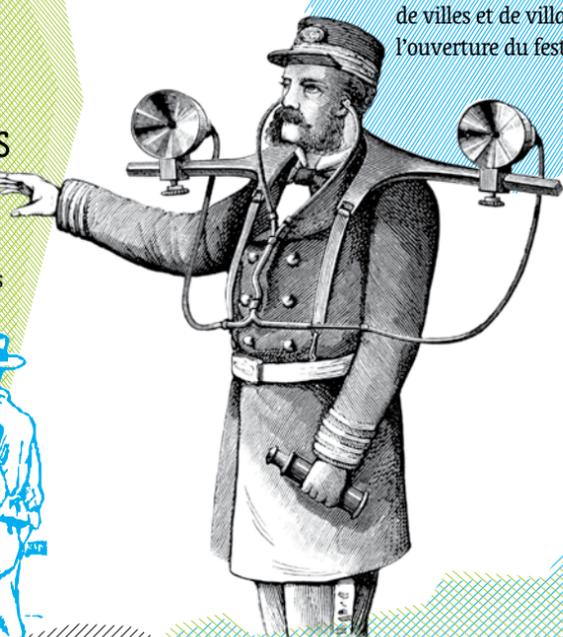
Venez découvrir la vie de Som Nieng, le pêcheur funambule qui franchit chaque jour le fleuve au péril de sa vie, afin de nourrir les siens.

DU 22 JUIN  
AU 5 JUILLET

## FESTIVAL TERRE D'EAU

L'Estuaire de la Seine fête la rencontre entre la Terre et l'Eau

De nombreuses manifestations seront organisées autour du thème de l'eau. Parmi les points forts du festival, on retiendra le projet « Fontaines », initié par Cédric Crémère, conservateur au muséum du Havre. Des fontaines contemporaines originales et poétiques seront installées sur une vingtaine de places de villes et de villages pour l'ouverture du festival.



# VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE ! L'EAU & VOUS

Afin de vous proposer un contenu toujours plus adapté et dans le but d'améliorer notre distribution dans l'ensemble des foyers concernés, nous vous proposons de participer à un bref questionnaire concernant notre magazine d'informations.



## LE MAGAZINE

1. Comment jugez-vous le contenu éditorial du magazine ?

- Très pertinent  
 Intéressant  
 Vague  
 Ne répond pas à mes attentes

2. La publication vous paraît-elle claire dans sa présentation ?

- Tout à fait  
 Dans son ensemble  
 Moyennement  
 Pas du tout

3. Le format, le nombre de pages ainsi que le choix du papier vous paraissent-ils appropriés par rapport au contenu présenté ?

- Tout à fait  
 Pas complètement  
 Pas du tout

4.1 Quelle est selon vous, la rubrique la plus intéressante ?

.....

.....

4.2 Et à l'inverse, celle qui vous séduit moins ?

.....

.....

5. Qu'aimeriez-vous retrouver en plus dans notre magazine ?

.....

.....

.....

.....

.....

## DISTRIBUTION

6. Recevez-vous régulièrement le journal du SyAGE dans votre boîte aux lettres ?

- Oui à chaque numéro  
 Pas tout le temps

7. Seriez-vous favorable à une distribution par voie électronique (de type newsletter par exemple) ?

- Oui  
 Non

8. Seriez-vous intéressé par un système d'abonnement ?

- Oui  
 Non

➔ Veuillez nous faire parvenir vos réponses par voie postale sous pli affranchi à l'adresse suivante:

L'eau et vous - SyAGE  
17, rue Gustave Eiffel  
91230 Montgeron

➔ Flashez ce QR code pour renseigner ce formulaire depuis notre site internet. Merci pour votre participation.





**SyAGE**

L'eau source d'intérêt général

SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT  
ET LA GESTION DES EAUX  
DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES

17, rue Gustave Eiffel  
91230 Montgeron

01 69 83 72 00  
www.syage.org